

# L'AVENIR DE LA GÉOLOGIE EN BELGIQUE

PAR

MICHEL MOURLON

[55.09 (493)]

---

Les travaux de levés de la Carte géologique ont donné lieu, depuis près de six années que le Service de cette œuvre importante est rattaché à la Direction générale des mines, à un mouvement scientifique qui mérite d'attirer l'attention tant au point de vue des résultats obtenus jusqu'ici que de ceux qui s'annoncent comme devant ouvrir une voie nouvelle aux ingénieurs des mines, aux docteurs en sciences et, en général, à tous ceux qui témoignent d'aptitudes spéciales pour les sciences géologiques.

Le délai fixé par les Chambres pour l'exécution de la Carte était de douze années, ce qui revient à dire que les trois millions et demi d'hectares formant la superficie du pays, devaient être levés pour 1902. Or il se trouve que ce travail sera sinon complètement terminé tout au moins assez avancé, en 1897, soit cinq ans plus tôt qu'on n'y était tenu, pour former à l'Exposition de Bruxelles un panneau géologique qui n'aura pas moins de 49 mètres carrés.

Cela résulte principalement de ce que, à quelques rares exceptions près, tous ceux qui dans notre pays se sont fait un nom en géologie, semblent avoir pris à cœur d'unir leurs efforts pour accomplir une œuvre essentiellement patriotique continuant la tradition glorieuse des chefs de

l'École belge : d'Omalius d'Halloy et André Dumont, pour ne citer que nos illustres morts.

Le temps n'est pas loin où l'on discutait encore l'utilité d'une carte géologique à grande échelle dont les promoteurs s'efforçaient de faire miroiter en haut lieu les services qu'était appelé à rendre un semblable travail à l'agriculture et à l'industrie nationale.

Aujourd'hui que l'œuvre de la Carte géologique est en voie d'achèvement, on s'aperçoit qu'elle n'a pas seulement créé un mouvement scientifique peut-être sans précédent, mais qu'elle a surtout permis à ses vingt collaborateurs de se perfectionner chacun dans sa spécialité, d'être ainsi rompu à ce que l'on peut appeler toutes les difficultés du métier et de se trouver par là même en mesure de faire bénéficier de leur expérience acquise sur le terrain, tout à la fois les services publics et les entreprises particulières qui font appel à leur concours.

C'est ainsi qu'au dire même de fonctionnaires supérieurs des administrations de l'État qui, durant ces dernières années, ont fait appel à notre concours technique, celui-ci a permis de réaliser des économies qui compensent largement les sacrifices exigés pour la confection de la Carte géologique.

La Belgique qui sur un espace peu étendu offre des représentants, souvent les mieux caractérisés, de tous les terrains, présente encore de nombreux exemples et des plus intuitifs de toutes les difficultés stratigraphiques auxquelles le géologue peut se trouver aux prises. Cette considération, jointe à ce qu'un réseau de voies ferrées le plus serré qui soit, permet de parcourir rapidement en tous sens et de traverser en six heures sur sa plus grande longueur, notre territoire, semble tout naturellement appeler celui-ci à inaugurer en quelque sorte en Europe le premier Service géologique dont les conséquences économiques s'annoncent

comme devant être proportionnées aux résultats scientifiques.

Par suite des dispositions prises pour la bonne marche du Service, on peut être assuré d'y trouver dès à présent tous les renseignements stratigraphiques, hydrographiques, cartographiques et bibliographiques que comportent les nombreuses applications de la géologie.

On sait que la Carte géologique étant levée à l'échelle du 20 000<sup>e</sup>, les planchettes ou minutes de levés sont classées à mesure de leur achèvement et que le public est admis en vertu de l'arrêté royal du 31 décembre 1889, art. 14, à en prendre communication après la publication des feuilles correspondantes au 40 000<sup>e</sup>.

Il en est de même de tous les documents recueillis à l'occasion des travaux de la Carte et servant de pièces à l'appui de ces travaux, ainsi que de tous les échantillons de roches et de fossiles provenant des puits, des sondages ou des affleurements temporaires qui deviennent ainsi les seuls témoins des dépôts non accessibles à l'observation directe ou qui ont complètement disparu.

Aux 432 planchettes à l'échelle du 20 000<sup>e</sup> que comprend la Carte géologique du pays, correspondent autant de fardes placées sur les meubles du Service, renfermant les documents lithologiques qui s'y rapportent.

Le public trouve dans chacune de ces fardes les principaux renseignements relatifs aux puits artésiens, sondages, sources, mines et en général à tout ce qui concerne les levés de la planchette correspondante.

On comprend, dès lors, que le Service étant organisé de façon à tirer parti, avec le concours éclairé des collaborateurs de la Carte, de tous les travaux de déblais, de creusement de puits et autres pouvant apporter un nouveau contingent à nos connaissances géologiques, il en est tenu soigneusement compte dans les fardes et sur les minutes de

levés, ce qui fait que la Carte se trouve par le fait même tenue à jour.

C'est là un résultat auquel applaudiront, sans aucun doute, tous ceux qui considèrent qu'une œuvre scientifique de la nature de celle dont il est ici question, doit tenir compte de tous les progrès réalisés pour pouvoir rendre le maximum d'effet utile.

A ce point de vue il convient de faire remarquer qu'après l'étude stratigraphique si détaillée dont notre sol a été l'objet, ce qui doit le plus solliciter nos efforts, c'est la connaissance de ce que l'on ne voit pas à la surface, c'est, si l'on veut, la géologie souterraine qu'on ne peut pratiquer qu'en mettant surtout à profit les forages de puits artésiens.

Malheureusement, comme le fait si justement observer M. le professeur T. C. Chamberlin de l'Université de Chicago dans une intéressante étude dont la traduction vient de paraître (*Bull. de la Soc. belge de Géologie*, t. IX, pp. 3-45), le forage des puits artésiens qui peut rendre de si grands services à la géologie, n'a pas été jusqu'ici l'objet d'une profession spéciale. Peu d'entrepreneurs de sondages, dit-il, s'y consacrent spécialement et il est rare d'ailleurs qu'ils puissent faire de leur canton, l'étude des questions géologiques que ces travaux comportent, ce qui doit nécessairement entraîner souvent de regrettables mécomptes chez ceux qui sont obligés de recourir à leur intervention.

Cette considération suffirait à elle seule pour justifier la création de notre Service géologique qui se trouve précisément outillé de manière à obvier, dans la mesure du possible, aux graves inconvénients signalés par le savant géologue américain.

Mais il convient encore de faire remarquer ici que par suite des dispositions spéciales prises par la section bibliographique du dit Service, le public y trouve, groupées par

pays, toutes les cartes géologiques obtenues par voie d'échange et toutes les publications de notre bibliothèque réunies par ordre de matières ainsi qu'un ensemble de deux cent mille fiches de renseignements disposées le plus pratiquement possible d'après la classification décimale américaine Dewey qui est généralement adoptée maintenant, notamment par l'office international de bibliographie auquel nous sommes affiliés.

C'est grâce à ces dispositions prises de longue main que nous allons nous trouver en mesure de publier chaque année et pour la première fois à l'occasion de l'Exposition de Bruxelles en 1897, l'énumération de toutes les publications géologiques portant les dates de l'année courante et de l'année précédente et qui se trouvent tant dans les Périodiques que dans les catalogues des principales bibliothèques publiques, catalogues qui viennent d'être obtenus des différents gouvernements par la voie diplomatique.

Nous allons donc nous trouver en mesure de faire connaître chaque année ce qui a paru dans le monde entier sur chaque branche spéciale de la géologie et de ses applications.

En présence de cette organisation que nous ne pouvons qu'esquisser ici à grands traits et qui n'en est pour ainsi dire qu'à ses débuts, ne peut-on pas se demander, sans être taxé d'optimisme exagéré, si notre Service géologique avec ses collaborateurs expérimentés, n'est pas appelé à prendre de plus en plus, non seulement pour la Belgique mais même pour l'étranger, le caractère d'un véritable *Bureau consultatif*.

Les résultats obtenus dans cette nouvelle direction par plusieurs de nos collaborateurs et autres géologues volontaires, qui par la pratique des méthodes stratigraphiques si développées en Belgique et par le fonctionnement des différents systèmes de forages dont notre Service fait un si

constant usage, se sont déjà vu appelés un peu partout en qualité de « géologues-conseils », ces résultats, disons-nous, sont de nature à stimuler le zèle des jeunes géologues désireux de se préparer à remplir des missions de nature à leur créer des situations conformes à leur vocation.

Il ne faut pas perdre de vue que depuis bien des années déjà on ne constate que peu ou point de nouvelles recrues parmi les géologues prenant part au remarquable mouvement scientifique du pays.

C'est qu'à l'encontre de beaucoup d'autres sciences, en apparence mieux favorisées, il semble qu'en dehors des chaires de nos établissements d'enseignement supérieur dont le nombre est forcément limité, la spécialisation dans l'étude de la géologie ne conduise à rien.

Nous nous estimerons heureux si par les quelques considérations qui précèdent, il nous a été possible de contribuer à faire ressortir le peu de fondement de cette appréhension.

---